

Module: Français

Niveau: Master 1

Spécialité: Sociologie de Communication

Module assuré par: Dr Abdelkader Homida

Cours II- Le statut et le rôle:

Un statut est défini «comme l'ensemble des rôles institutionnalisés» cela nous mènera à penser que «l'analyse du changement social doit inclure l'étude des processus par lesquels les rôles s'institutionnalisent, c'est-à-dire deviennent des statuts» (1960, 249).

Mais AARON; V, Cicourel, admet que cette "formulation de Goode et les nombreuses autres études consacrées au sujet ne mettent pas en évidence la distinction" (1979, 14), qu'il a bien résumé en quelques points, et nous on va les réduire à trois points essentiels:

1- On ne présuppose que le terme «statut»: «implique davantage de stabilité que le terme rôle qui lui, est utilisé pour traiter d'anticipations du comportement» (1979,14).

2- Entre l'analyste social et l'acteur, est ce qu'ils emploient les memes termes pour donner des significations aux évènements et aux situations vécus dans la vie quotidienne? C'est-à-dire «le vocabulaire de l'acteur comporte-t-il les mêmes termes et les mêmes significations que ceux de l'observateur?» (1979, 15).

3- «le chercheur doit reconstruire le contexte de l'interaction et ses éléments de (statut-rôle).» (1979, 15).